

Séance du Conseil intercommunal Région de Nyon

Jeudi 21 février 2019 à Dully

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour

Appel des communes :

Présentes: 41 communes / 37 communes DISREN

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Election de deux membres à la Commission de Gestion

Philippe Thévenot a été élu avec 83 voix et Damien Richard avec 69 voix

N°40-2019

"Etat financier du Fonds TP régional"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

N°41-2019

"Contribution de CHF 108'000.- sur le fonds TP pour la sécurisation des deux arrêts de bus de la route des Vignerons à Perroy"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

La Secrétaire

Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond